

Bordeaux ouvre une Maison des livreurs à vélo

L'augmentation de la livraison à vélo est un enjeu majeur de mobilité urbaine qui a des impacts humains et sociaux. Afin de soutenir les coursiers à vélo, travailleurs précaires, dont les conditions quotidiennes de travail sont fortement dégradées, Bordeaux crée un lieu d'accueil et d'accompagnement dédié. Il s'agit de la 2^e maison de ce type en France, après Paris.

Ils sont entre 2 000 et 3 000 sur la métropole de Bordeaux, à livrer à vélo à n'importe quelle heure de la journée. Pour la plupart non-salariés, ces livreurs sont exclus de la réglementation du travail et n'ont pas accès aux dispositifs de droit commun s'y rapportant, telles que la médecine du travail, la prévention des risques professionnels, la protection sociale ... Leur statut administratif et leur méconnaissance du système d'accès aux droits les empêchent souvent d'accéder à une prise en compte de leurs besoins, accès rendu encore plus difficile par l'amplitude et l'irrégularité de leurs horaires d'activité.

Face à l'extrême précarité de ces travailleurs, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole se mobilisent aux côtés d'AMAL (Association de Mobilisation et d'Accompagnement des Livreurs), Médecin du Monde, Coopcycles, EtuRécup, MDM, la Cimade pour créer la Maison des livreurs à vélo.

Installée depuis janvier, dans un premier local temporaire appartenant à la Ville de Bordeaux, cette maison, située au 14 rue Fort Louis, est ouverte aux livreurs du mardi au vendredi de 14 à 18 heures. Sur place, les livreurs peuvent bénéficier de permanences de Médecins du monde, d'un accompagnement dans leurs démarches administratives, sociales et professionnelles, y réparer leur vélo ou simplement s'y reposer, alors que la plupart vivent dans des squats ou même à la rue.